



BULLETIN

AUX POMICULTEURS

Édition du 2 mars 2023

Éditorial du président



Ma première année de mandat se termine sur une très belle note. Une année bien occupée sous le signe de la passion : merci à l'ensemble de mes collègues!

Ce fut un plaisir de pouvoir échanger avec certains d'entre vous lors de notre dernière assemblée générale annuelle. La formule hybride, non sans défis, nous aura permis de rassembler près de 130 participant.es dont une centaine en mode virtuel. Merci encore de votre présence! Vous

n'avez pas pu y assister? Sachez que les documents de votre AGA sont accessibles dans la [section *Quoi de neuf?* du site web des PPQ.](#)

Je tiens à souhaiter la bienvenue à messieurs Stéphane Brodeur et Joël McKenzie au sein du conseil d'administration. N'oubliez pas qu'il y a toujours de la place pour la relève au sein des différents comités : il nous fera plaisir d'y valoriser votre expertise!

Campagne publicitaire 2023

C'est un départ pour la seconde phase de notre campagne publicitaire pour Pommes Qualité Québec! Ouvrez l'œil : plusieurs initiatives télé, web ainsi qu'en magasins sont prévues d'ici la fin mars.

Table filière pomicole

La création du comité chaînes (mise en marché) et la tenue de deux nouvelles études axées sur les habitudes de consommation ont contribué à relancer les activités de la Table. C'est dans un esprit de collaboration que nous avons travaillé à élaborer, tous ensemble, des stratégies qui permettront l'évolution et la croissance de chacun des maillons de la filière. Certaines de ces discussions fort intéressantes ont d'ailleurs été présentées sous forme de panel lors de notre AGA du 26 janvier dernier.

Une stratégie de croissance pour l'industrie pomicole

Il demeure impératif que le gouvernement investisse à long terme dans un programme de soutien au développement des entreprises pomicoles, ayant comme objectif l'augmentation des superficies de vergers au Québec. Un investissement de 30 M \$ sur 6 ans engendrerait un revenu annuel supplémentaire de 30 M \$ pour l'économie d'ici et cela, pour plusieurs décennies. Nous poursuivrons nos activités de lobbyisme dans ce sens.

Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec

Nous vous avons exposé en toute transparence, lors de notre AGA, la situation que nous vivons actuellement avec l'AEPQ dans le cadre du processus de dénonciation de la Convention. En résumé, l'organisation s'attaque à la mise en marché ordonnée de notre secteur. À la fin de la journée, vous avez exprimé votre appui aux PPQ dans la négociation avec les emballeurs et sachez que nous continuerons de protéger ce que nous avons durement acquis.

Votre président,

Éric Rochon



[**Retour sur l'AGA**](#)



Télécharger



Panel avec des représentants du comité mise en marché de la Table filière pomicole

L'avenir de la catégorie pommes au Québec

Le 26 janvier dernier avait lieu un panel réunissant différents intervenants de la Table filière pomicole. Ces derniers ont ainsi eu l'opportunité de partager leur point de vue sur l'avenir de l'industrie avec l'ensemble des producteurs et invités présents.

Nos panelistes:

Sophie Perreault, présidente-directrice générale de l'AQDFL

Audrey Simard, associée chez Papilles Développement

M. Christian Riopel, gestionnaire développement fournisseurs chez Sobeys

M. Jean-Marc Rochon, de la Pépinière Rochon

M. Éric Rochon, producteur de pommes

[Lire la présentation](#)



Méritas Louis-Hébert

Lors de l'AGA, les PPQ ont félicité un homme très dévoué qui, pendant plus de 20 ans, a apporté une énorme contribution au développement de l'industrie par le partage de son expertise : M. Paul-Martin Roy.

Fondée dans les années 40 par Paul-Omer Roy, père de Denys Roy, la Ferme au Pic, une entreprise familiale, fut reprise en 2001 par Paul-Martin Roy et sa femme Catherine Julien, agronome. Aussi fournisseur de produits phytosanitaires, de machinerie et d'outils spécialisés en pomiculture et pour la vigne, M. Roy a toujours été novateur. Il a notamment travaillé à apporter des modifications à plusieurs pulvérisateurs Nobili afin de les doter d'une tour pour réduire la dérive de pesticides.

M. Roy a entamé son implication au sein des PPQ durant la saison 1996-1997 en tant qu'administrateur de la région de Missisquoi-Estrie. Son engagement comme administrateur des Producteurs de pommes du Québec perdurera plus de 20 ans, soit à titre de 2^e vice-président, de 1^{er} vice-président de son syndicat régional et d'administrateur. Il participera aussi à plusieurs comités de travail, notamment le comité de fixation de prix pour la pomme transformée, celui du coût de production, de l'accréditation, de recherche et journée pomicole, et d'estimation de la récolte.

Félicitations, M. Roy, et surtout merci pour tout! Bonne semi-retraite!

Nos partenaires

Pommiers d'or



Pommiers d'argent



Pommiers de bronze

Gestion Qualterra

Paniers P&P

Sobeys

Votre conseil d'administration

Éric Rochon

Président des PPO

LAURENTIDES

Alexandre Simard

P

Jean-Marc Rochon

VP

LES FRONTIÈRES

Mario Bourdeau

P

Joël Mckenzie

VP

VALLÉE MONTÉRÉGIENNE

Sébastien Morissette

P

Stéphane Brodeur

VP

EST-DU-QUÉBEC

François Turcotte

P

François Blouin

VP

Nouvelles en vrac

DEUXIÈME RAPPEL

Déclaration de production

Vous avez reçu, le 5 décembre dernier, vos relevés de plan conjoint ainsi que la **déclaration de production pour la récolte 2021**. N'oubliez pas de la remplir.

Les ventes directes doivent également être inscrites dans la déclaration de production; elles seront comparées et facturées selon les volumes déclarés à La Financière agricole.

Pour les cidriculteurs, bien indiquer vos pommes utilisées à la fabrication du cidre dans la case à cet effet (en vert).

Veuillez contacter [Catherine Kouznetzoff](#) pour toute question à ce sujet.

[Formulaire de déclaration de production 2021](#)

QUANTITÉ DE MINOTS PRODUITS :	TOTAL Minots	VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS Minots	VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS Minots	POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME- Minots	
				CIDRE	AUTRES
Pommes hâtives destinées à l'état frais					
Pommes hâtives destinées à la transformation		1	2	3	4
Pommes tardives destinées à l'état frais					
Pommes tardives destinées à la transformation					

1. Toute vente de pommes faite à un emballer ou à un acheteur (transformateur, courtier, grossiste, regroupement régional, détaillant etc.). Cela correspond aux pommes inscrites sur votre relevé du plan conjoint 2019.

2. Toute vente de pommes faite directement aux consommateurs (autocueillette, kiosque à la ferme, etc.).

3. Toute pomme transformée par le producteur pour la fabrication de cidre.

4. Toute pomme transformée par le producteur en d'autres produits en vue de leur mise en marché (notamment, vinaigre, tartes, compotes, etc.).

Sondage

Appel aux productrices et producteurs agricoles et forestiers



La hausse importante du prix des intrants agricoles au cours des deux dernières années, combinée plus récemment à la hausse rapide des taux d'intérêt, a accentué la pression sur la santé financière de plusieurs entreprises agricoles et forestières du Québec. Dans ce contexte exceptionnel, l'UPA lance une opération pour mettre de l'avant les problématiques rencontrées par vos entreprises et les solutions pour les aider.

Pour y parvenir, l'Union souhaite en premier lieu documenter votre situation financière par un sondage exhaustif, ce qui permettra de bien cibler les enjeux et les demandes à adresser aux gouvernements.

Le succès de cette opération dépend largement du taux de réponses à ce sondage. **Merci de prendre quelques minutes pour le remplir.** Nous vous assurons que la plateforme utilisée garantit la confidentialité des renseignements obtenus.

Répondre au sondage



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes accepte maintenant les demandes

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, a annoncé un investissement d'environ 13 millions de dollars pour améliorer le Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PECJ) et contribuer au soutien de quelque 1 200 emplois pour les jeunes dans le secteur agricole. Le Programme est maintenant ouvert et les intéressés peuvent envoyer une demande.

Le PECJ offre une subvention salariale aux employeurs du secteur qui embauchent des jeunes canadiens en finançant 50 % des salaires, jusqu'à un maximum de 14 000 \$. Les employeurs qui embauchent des jeunes confrontés à des obstacles à l'emploi ont droit à une aide couvrant 80 % du coût des salaires et des avantages sociaux. Ils peuvent également avoir droit à une aide supplémentaire de 5 000 \$ pour surmonter certains obstacles à l'emploi.

Le programme accepte maintenant les demandes pour une durée limitée. **Les employeurs peuvent présenter leur demande entre le 27 février et le 27 mars 2023 pour que leur projet soit pris en compte.** Les demandes d'employeurs autochtones seront traitées en priorité pour l'année de programme 2023-2024.

Pour plus de renseignements, il suffit d'écrire à :

aaafc.yesp-pecj.aac@canada.ca ou de téléphoner au [1 866-452-5558](tel:18664525558).

Présenter une demande

CONCOURS Famille agricole 2023

En collaboration avec nos partenaires



En savoir plus

Offres de cours de l'U+

Régie de fertilisation pour verger en régie biologique **25 mars – en ligne**

Culture de la pomme et démarrage d'un verger **31 mars et 1^{er} avril – Québec**

Taille des arbres fruitiers **11 au 22 avril – en ligne**

L'agriculture régénératrice : principes et pratiques **10 mars – conférence en ligne gratuite**

Sujets discutés au CA du 16 février

Mise en marché

- Convention de mise en marché avec les emballeurs de pommes du Québec
- Statistiques du Plan conjoint
- Année de commercialisation 2022-2023
- Programme d'inspection

Promotion

- Campagne publicitaire 2022-2023
- Résultats des dernières campagnes promotionnelles

Planification stratégique

- Suivi des projets en cours

Sécurité du revenu et modernisation des vergers

- ASREC
- Programme de modernisation et de croissance

Finances

- Approbation des états financiers du Plan conjoint au 30 novembre 2022
- PPA campagne 2022-2023

Recherche et pesticides

- Webinaire vitrine technologique
- Programmation phytoprotection pomme
- JARIT
- Inventaire des programmes d'investissements et appuis financiers
- ARLA – Étiquetage des mélanges en cuve

National

- Résolutions AGA PFLC
- Dossiers des PFLC

Administration

- Retour sur l'AGA 2023 et résultats du sondage sur le déroulement
- Résolutions de l'AGA 2023
- Nomination des membres des comités PPQ

- Table horticole et rencontre avec le ministre Lamontagne

Recherche & innovation



Assurance récolte

La campagne d'adhésion printanière est en cours

À vos calendriers! La campagne d'adhésion 2023 pour les protections printanières à l'assurance récolte est en cours. Des nouveautés ont été apportées afin d'offrir la protection la mieux adaptée à votre réalité.

[En savoir plus](#)

Rétribution des pratiques agroenvironnementales : nouvelle période d'inscription et bonifications au programme

Une nouvelle période d'inscription sera ouverte, **à compter du 6 mars**, pour participer à l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales.

La bonification de 29 M\$ sur cinq ans (2022-2027), annoncée au Plan budgétaire 2022-2023, permet l'ouverture de cette nouvelle période d'inscription.

La rétribution totale versée pourra atteindre jusqu'à 50 000 \$ par entreprise.

Les bonifications annoncées pour 2023 sont également applicables aux entreprises inscrites en 2022.

L'inscription a lieu du 6 au 31 mars 2023 ou jusqu'à l'épuisement des montants disponibles.

[En savoir plus](#)

Nouvelles dispositions | Étiquetage des pesticides

En décembre 2022, l'ARLA a annoncé des changements dans les mélanges de pesticides et l'obligation de réétiqueter des pesticides lors de changement d'usage majeur.

Ceci impliquerait que :

- Les fabricants devraient dorénavant mentionner sur leurs étiquettes si le produit peut être mélangé ou non avec d'autres produits. Il serait alors interdit d'avoir recours à un mélange en cuve si l'étiquette ne contient aucune instruction à cet effet et le produit devrait être appliqué seul. **Les fabricants ont 2 ans pour se conformer à cette directive et changer leurs étiquettes.**
- L'ARLA veut mettre en place un règlement qui obligerait les fabricants et distributeurs à rappeler des produits pour mettre à jour les étiquettes lors d'un changement majeur d'usage.

Les fabricants ont une période de 24 mois pour se conformer.

[Lire les directives de l'ARLA](#)



Guides de salubrité des aliments CanadaGAP mis à jour pour 2023

Il est maintenant possible d'obtenir la plus récente version des guides de salubrité des aliments du programme CanadaGAP. [Télécharger les guides](#)

Les nouveaux guides **entreront en vigueur le 1^{er} avril 2023.**

La mise à jour de la Liste de contrôle de l'audit du programme CanadaGAP sera publiée avant cette date.

[Connaître les principales modifications](#)



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Stratégie pour une agriculture durable - Consultations

La ministre d'AAC, Marie-Claude Bibeau, a lancé un processus de consultations pour élaborer la Stratégie pour une agriculture durable en collaboration avec divers partenaires. La Stratégie servira de guide pour appuyer la capacité des agricultrices et agriculteurs de bien vivre de leur production en développant un secteur durable. Deux tables rondes régionales virtuelles seront organisées pour consulter les producteurs.

Tous les détails :

<https://agriculture.canada.ca/fr/environnement/strategie-agriculture-durable>



Centre de référence
en agriculture et agroalimentaire
du Québec

Par Aurélie Munger, chargée de projets au CRAAQ

Adopter les haies fruitières pour la mécanisation dans les vergers

Au cours des 25 dernières années, beaucoup d'avancées technologiques et de recherches se sont consacrées à la mécanisation de certaines opérations culturales dans les vergers. Au Québec, cette pratique s'intègre peu à peu dans les entreprises qui pourraient tirer des avantages considérables en adoptant cette pratique : augmentation de la productivité et réduction de la main-d'œuvre.

En agriculture, employer de la main-d'œuvre demeure un défi important pour les entreprises et en pomiculture, cette situation peut occasionner une incidence sur la qualité des pommes et sur la récolte. Le *Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la pomme au Québec*¹ de 2020 révèle que 29 % des exploitations pomicoles employaient de la main-d'œuvre de l'extérieur du Québec et 59 % employaient de la main-d'œuvre non familiale. Opter pour la mécanisation peut être une des solutions au problème de recrutement!

La mécanisation en pomiculture est associée au recours de plateformes qui sont adaptées pour les opérations de cueillette, de taille et d'éclaircissage. Ainsi, les escabeaux et les échelles peuvent être délaissés. Ces plateformes permettent aux ouvriers agricoles de procéder aux opérations à une hauteur adéquate et facilitent le déplacement entre les arbres. Les tâches sont moins fatigantes et le travail est plus efficace. Or, la transition d'un verger vers la mécanisation requiert bien plus que l'acquisition de machinerie et la formation du personnel.

L'intégration de la mécanisation se présente lors de l'implantation d'un verger ou lors du renouvellement d'une parcelle existante. Plusieurs décisions doivent être prises notamment la densité de plantation, l'espacement et le mode de conduite du verger. C'est l'implantation de haies fruitières qui permet l'usage de plateformes. Une haie fruitière est constituée d'arbres hauts et étroits; les ramifications autour des axes sont courtes pour favoriser la pénétration et la distribution de la lumière et une productivité améliorée.

Le mode de conduite d'un verger regroupe un « ensemble de méthodes qui donnent aux arbres une forme favorable à la production efficace de fruit de qualité² ». Le mode de conduite sélectionné a une influence sur le potentiel de profit de l'entreprise, mais il est essentiel de considérer les autres composantes du système de production : porte-greffe, sol, main-d'œuvre, équipement, densité de plantation, etc. Par exemple, les haies fruitières sont possibles et rentables uniquement avec une haute densité d'arbres ayant des porte-greffes performants. Ce mode de conduite exige beaucoup de soin lors des premières années, mais une fois installé, les opérations peuvent être mécanisées et le verger peut devenir très productif².

Pour en savoir plus

Pour en savoir davantage sur la planification de la plantation notamment le choix des cultivars, la densité de plantation, les équipements et les modes de conduite, consultez la 2^e édition du guide *L'implantation d'un verger de pommiers* publié par le CRAAQ (www.craaq.qc.ca). En complément au guide, l'outil Profitabilité fournit un calculateur qui permet de comparer la rentabilité d'un verger en fonction des choix d'implantation. Il se veut d'abord un outil pour le pomiculteur qui souhaite planifier financièrement une nouvelle plantation.

Références citées

1. MAPAQ 2020. Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la pomme au Québec,
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/pommemonographie.pdf>
2. CRAAQ 2023. L'implantation d'un verger de pommiers, 2^e édition,
<https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/arbres-fruitiers/t/77?t=1>

Veille technologique REIA

Prenez connaissance du rapport de veille contenant la description de plusieurs technologies existantes en pomiculture. Consultez [ici](#).

Adhérez dès maintenant à [l'infolettre mensuelle du réseau](#) et à ses pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

Réseau d'expertise
en innovation
agricole



RECUPOM

Les résultats 2022 sont maintenant disponibles!

Lire le [Rapport annuel](#) Voir la [base de données](#)



The image shows the cover of a report titled 'Références Économiques' and 'Collection Pommes'. The background is a photograph of a tree with many red apples. The text 'Références ÉCONOMIQUES' is in large black letters, and 'COLLECTION POMMES' is in red. Below that is the website 'craaq.qc.ca'. On the right, there is a smaller version of the report cover with a red and white design. At the bottom left of the main image is the CRAAQ logo, which features a stylized white apple icon above the text 'CRAAQ'.

Maîtrise rapide et accrocheuse de la maladie.*



*La technologie peut différer de l'illustration.

L'activité liante exclusive procure une protection supérieure.

Une technologie dont vous ne saurez vous passer. Le fongicide Cevya^{MD} possède une activité liante unique en son genre, qui maîtrise les biotypes pouvant avoir développé une résistance aux autres fongicides, y compris les souches résistantes aux fongicides du groupe 3. Son mode d'action par liaison, semblable à un crochet, procure une maîtrise rapide et continue des principales maladies dans les raisins, les pommes, les poires, les fruits à noyau, les pommes de terre et autres. Visitez agsolutions.ca/horticulture pour découvrir ce que Cevya peut faire pour vous.



Cevya[™]
Fongicide Revyso^l[™]

BASF
We create chemistry

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions, CEVYA et REVYSOL sont des marques déposées de BASF; toutes ces marques sont utilisées sous licence par BASF Canada Inc. CEVYA fongicide devrait être utilisé dans le cadre d'un programme préventif de lutte contre les maladies. © 2021 BASF Canada Inc.

En savoir plus

Cultivez des pommes plus grosses.

43%

des pommes traitées sont plus grosses que celles non traitées.

STELLA MARIS

Cultivez en toute confiance.
Cultivez avec Stella Maris.

En savoir plus

Pour plus de détails

Promotion



+



Campagne publicitaire 2023

Intégrations télé

Le lancement de la phase 2 de notre campagne publicitaire intégrée, en collaboration avec Aliments du Québec, a débuté début février avec quelques intégrations télévisuelles.

Voyez-les en rattrapage :

La Tour, TVA | [Épisode 80. Les Miller, Jonathan Cormier](#)

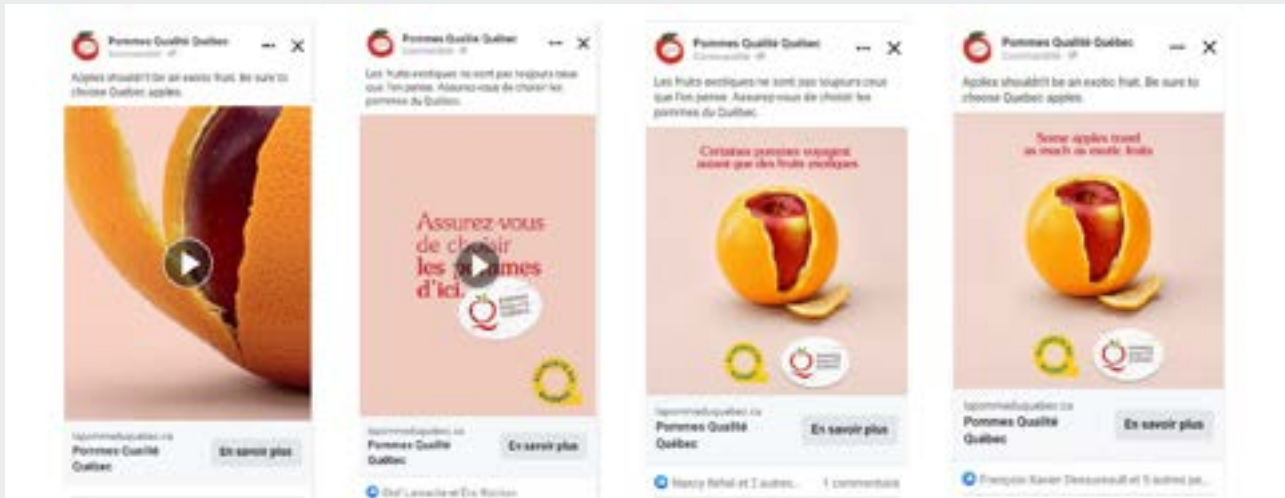
5 chefs dans ma cuisine, Radio-Canada | [Épisode du 22 février 2023](#)

À mettre à l'agenda :

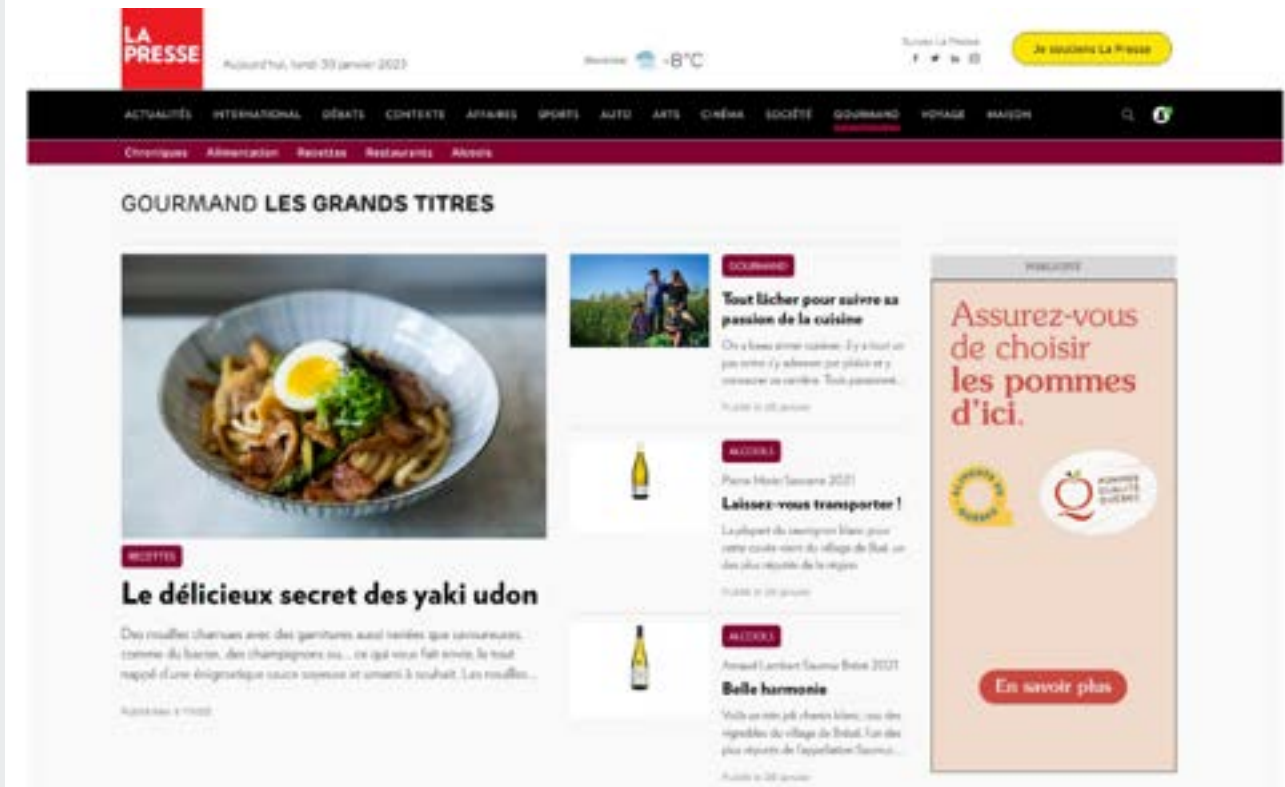
Savourer, Radio-Canada --> Vendredi 10 mars 2023, 16 h



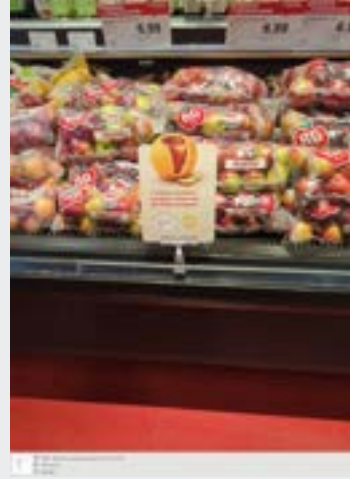
Réseaux sociaux



Bannières Web



Promotion sur lieux de vente



PROMOTION POMMES QUALITÉ QUÉBEC DANS PLUS DE 500 MAGASINS

- Provigo, Maxi, Maxi & Cie et Super C : 271 magasins
- Métro : 195 magasins
- IGA et IGA Extra : 38 magasins



Miss Sushi à la maison | Geneviève
Everell

Maki Chante-moi la pomme

Une belle collaboration à l'occasion de la Saint-Valentin ˆ3 ˆ3 ˆ3

- 50 931 lectures pour le reel
- 1 272 interactions (dont 89 partages)

51,5 k comptes atteints, dont 51,2 k de non-abonnés (+ 620 %)

85 % + d'interactions sur le compte de Pommes Qualité Québec



[Visionner la vidéo](#)

[Consulter la recette](#)



missushialamaison

[View Profile](#)



[View More on Instagram](#)



1076 likes

missushialamaison



En collaboration avec [@pommesqualitequebec](#), j'ai eu le plaisir x 10000 de créer une recette de maki plus que délicieuseeee! Le maki Chante-moi la pomme 🍏❤️

J'aime tellement mon Maki , allô le mélange du tartare flambé, avec la pomme, le confit d'oignon et les canneberges) que j'ai décidé de le mettre aussi au menu du mois de février dans les Comptoirs!

—

Repérez le logo Pommes Qualité Québec lorsque vous êtes à l'épicerie! Cela vous assure d'acheter de véritables pommes d'ici, et non d'ailleurs!

La Gala a une chair jaune, juteuse, très ferme et croquante à souhait. Ce fruit, attrayant par ses couleurs striées et sa forme, a une peau lisse et fine. Voici quelques-unes de ses qualités : Très croquante, juteuse, sucré et peu acide .. Parfaite pour les sushis ou les tartares!

Je laisse même la recette ici sur [sushialamaison.com](#)

[#collaboration](#) [#pommeduqc](#) [#recette](#) [#saintvalentin](#)

[view all comments](#)

Add a comment...



Des nouvelles du secteur HRI

Merci au chef Sylvain Gilbert, enseignant à l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en cuisine à l'École hôtelière de Laval pour cette vidéo créative mettant à l'honneur nos belles pommes du Québec!



Événements à venir

7 mars : Comité prix frais

10 et 11 mars : AGA des PFLC

15 mars : 2e Sommet agroenvironnemental

16 et 17 mars : Congrès Cidres, vins et alcools d'ici

22 mars : Comité chaînes de la Table filière

30 mars : AGA de FERME

5 au 7 avril : Expo-Congrès de l'ACDFL (CPMA)

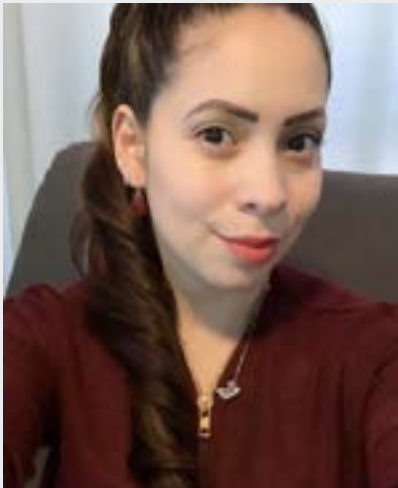
12 avril : Conseil d'administration des PPQ

Équipe des PPQ

Nouvelle permanence

Suite au départ de Mme Geneviève Périgny en décembre dernier, Mme Caroline Ouimet s'est vu offrir un poste permanent au sein de l'équipe des PPQ. Cette dernière poursuivra ses différents dossiers en tant qu'agente aux communications et marketing.

Félicitations et bienvenue officiellement parmi nous!



Nouvelle permanence

Une nouvelle commis à l'administration s'ajoute à l'équipe de la comptabilité. En effet, Mme Luisa Fernanda Alvarez vient notamment prêter main-forte pour le Programme des paiements anticipés (PPA) et répondre aux demandes des producteurs horticoles.

Bienvenue dans l'équipe, Luisa!

Longueuil, Québec J4H 4E7

[l'équipe](#)



[450 670-0540](#)

[Se désabonner](#)

